Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_172-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 37
Absents représentés : 4

Date de la convocation : 30 juin 2026
Date d'affichage : 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Hubert, M. Le Gonidec, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Cellier-Chenoir représentée par M. Règnault, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, Mme Lemoine représentée par M. Hervé,

Absents : M. De Gouvion Saint Cyr, M. Janvier

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_172_020_7.10 : Note Règlement de fonctionnement des accueils de loisirs

Madame Virginie ESLHOUT rappelle la délibération 2024_206 du 24 septembre 2024 validant un règlement de fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement suite à l'intégration en régie de l'accueil de loisirs Les P'tits Gallos au sein de la communauté de communes en 2024.

Il est demandé une évolution d'un point du règlement, à savoir : l'ajout d'une période d'inscription des mercredis pour réduire la période des inscriptions des mercredis de janvier à juillet. :

Actuellement	Evolution
L'ouverture des inscriptions pour les mercredis se font : • 1 mois avant pour la période de janvier à juillet • 1 mois avant pour la période de septembre à décembre	L'ouverture des inscriptions pour les mercredis se font : • 1 mois avant pour la période de janvier à avril • **1 mois avant pour la période de mai à juillet** • 1 mois avant pour la période de septembre à décembre

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_172-DE

Madame Viriginie ELSHOUT, Vice-présidente en charge des Cohésions Sociales, propose :

- **De valider cette modification telle que présenté ci-dessus.**

Vu l'exposé de Madame Virginie ELSHOUT, Vice-présidente en charge des cohésions sociales,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Madame Virginie ELSHOUT, Vice-présidente en charge des cohésions sociales, telle que présentée ci-dessus.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
OLIVIER GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE